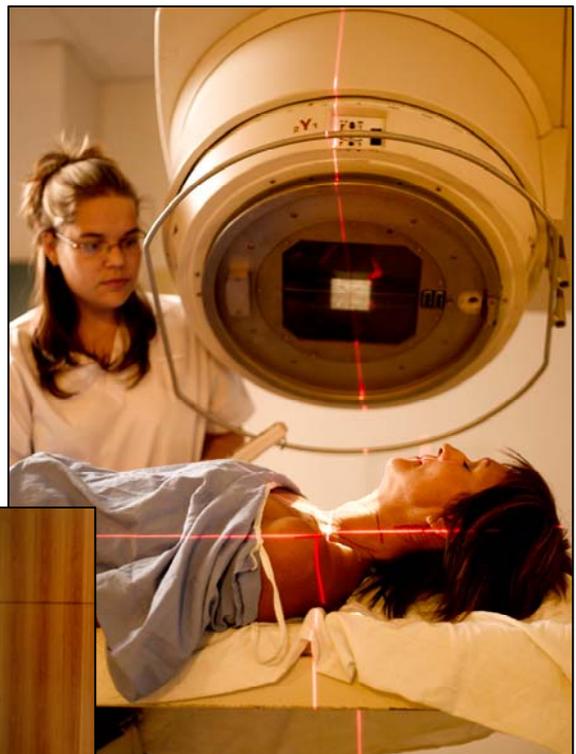
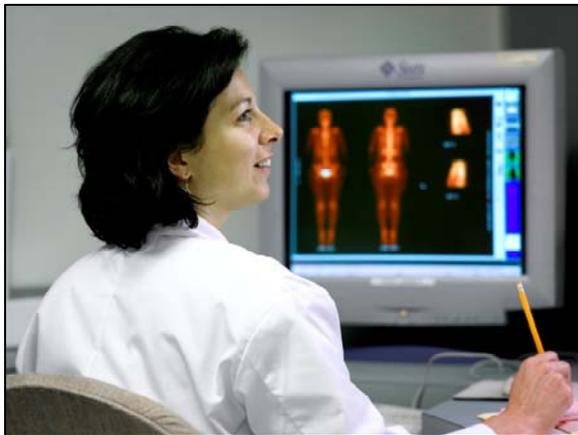




Ordre des
Technologues en
Radiologie du
Québec

Rapport annuel 2007-2008



Photographies: Guy Tessier

LXVII^e rapport annuel
de l'Ordre des technologues
en radiologie du Québec

Remerciements

La réalisation de la mission de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a nécessité la participation de nombreuses personnes.

Au nom des membres du Bureau et en mon nom, je désire exprimer mes plus sincères remerciements. Que vous soyez membre de comité, employé ou collaborateur occasionnel, vous avez tous contribué à réussir cette mission.

Encore une fois merci !

Réalisation

Alain Crompt, t.r., M.A.P., Adm.A., directeur général et secrétaire
M^e Emmanuelle Duquette, secrétaire générale adjointe
Jean-Philippe Rheault, coordonnateur, affaires professionnelles et communications
Josée Turcotte, adjointe administrative principale

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0841-0216

Mission

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec (OTRQ) a pour mission d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie, en surveillant activement l'exercice de la profession par ses membres et en contribuant à leur développement professionnel.

Valeurs

L'Ordre privilégie l'excellence comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités, afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent avec respect et professionnalisme.

Orientations stratégiques

Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.

Favoriser le développement professionnel.

Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

Sommaire

Lettres de présentation	2
Comités de l'OTRQ	3
Président	5
Secrétaire	9
Comité d'inspection professionnelle	12
Syndic	13
Comité de révision des plaintes	14
Comité de discipline	14
Comité des examens	15
Comité de révision des notes	16
Comité de la formation continue	16
Comité de la formation collégiale	17
Comité d'équivalence de diplôme et de formation	17
Assurance responsabilité professionnelle	19
Exercice illégal et usurpation de titre	19
Renseignement sur la délivrance des permis	20
Renseignements généraux	22
États financiers vérifiés	26

Lettres de présentation

Québec, mai 2008

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 2008.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application
des lois professionnelles,

Monsieur Jacques P. Dupuis

Saint-Léonard, mai 2008

Monsieur Jacques P. Dupuis
Ministre responsable de l'application des lois
professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille sept et le trente et unième jour de mars deux mille huit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,
Richard Lessard, t.r.

Saint-Léonard, mai 2008

Monsieur Jean Paul Dutrisac, président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille sept et le trente-et-unième jour de mars deux mille huit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,
Richard Lessard, t.r.

Comité administratif

LESSARD, Richard, t.r., président
BOUÉ, Danielle, t.r., 1^{re} vice-présidente
DANSEREAU, Norbert, t.r., 2^e vice-président
BERGERON, Jean, t.r., trésorier
LEBLOND, Pauline *

Bureau

AMYOT, Johanne, t.r., (RD)
BABIN, Claire *
BÉLAND, Joanne, t.r., (MN)
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r., (RD)
BERGERON, Jean, t.r., (RD)
BOUÉ, Danielle, t.r., (RD)
BOURGIER, Christine *
DANSEREAU, Norbert, t.r., (RD)
DUCHAINE, Claudie, t.r., (RD)
FELX, NICOLE, t.r. (RD)
FORTIN, Françoise, t.r., (RO)
GAGNON, Gilbert, t.r., (RD)
GAUDREAU, Line, t.r., (RD)
LEBLOND, Pauline*
LESSARD, Richard, t.r., (RD)
POIRIER, Sylvie, t.r. (RO)

Discipline

GILBERT, M^e Jean-Guy, président
ALLARD, Denis, t.r., (RD)
BOLDUC, Louise, t.r., (MN)
BRONSARD, Nicole, t.r., (RD)
DUQUETTE, M^e Emmanuelle, secrétaire
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., (RD)
GATIEN, Sylvie, t.r., (RD)
GINGRAS, Carole, t.r., (RO)
ROY-LACROIX, Lise, t.r., (RO)
SIMARD, Angèle, t.r., (RO)
VAILLANCOURT, Michel, t.r., (RD)

Examens

RHEAULT, Jean-Philippe, responsable
BERNIER, Solange, t.r., responsable (RO)
MICELI, Giovanna, t.r., (RO)
PAPAGEORGIOU, Maria, t.r., (RO)
BOULANGER, Monique, t.r., responsable

(MN)
FRÉCHETTE, Marlène, t.r., (MN)
LARIN, Daniel, t.r., (MN)
BUSSIÈRES, Vicky, t.r., responsable (RD)
GAGNON, Gilbert, t.r., (RD)
MATUESZWSKA, Linda, t.r., (RD)

Traductrices :

CHEVALIER, Gaëlle
JAROSIEWICZ, Linda
TRUDEL, Jeanne

Formation continue

ARNOLDO, Juliana, t.r., responsable (RD)
BOURQUE, Daniel, t.r. (RD)
TOURIGNY, Romy, t.r. (RD)

Formation collégiale

DROUIN, Marie-Claude, t.r., responsable (RD)
BOILEAU, Lyne, Collège Ahuntsic
LAVOIE, Carole, Cégep de Sainte-Foy
BOLDUC, Louise, t.r., (MN)
TIMMONS-PLAMONDON, Ghislaine,
ministère de l'Éducation

Inspection professionnelle

BOISSELLE, Brigitte, t.r., présidente (RO)
BACON, Michèle, t.r., (RD)
BARON, Pascal, t.r., (RD)
CADET, Sébastien, t.r., (MN)
DÉSAILLERS, Julie, t.r., (RO)
HENLEY, Elizabeth, t.r., (RO)
L'ANGLAIS, Ann, t.r., (MN)
ONEDAMDY, Tanja, t.r., (RD)
SIMARD, Claudine, t.r., (MN)

Équivalence des diplômes et de la formation

RHEAULT, Jean-Philippe, responsable
BOUVETTE, Pascal, t.r., (RO)
HOSKIN, Mary Ann, t.r., (RD)
SICOTTE, Monique, t.r., (MN)
TREMBLAY, Josée, t.r., (RD)

Révision des plaintes

LUSSIER, Francine, t.r., responsable (RO)
CHABOT, Martine, t.r. (MN)
GOSSELIN, Mariane, t.r. (RD)
GRENON, Marie-France, t.r. (RD)
LEBLOND, Pauline *
PROULX, Raymond, représentant du public

Révision des notes

RHEAULT, Jean-Philippe, responsable
CHABOT, Jean, t.r., (RO)
CHAMPAGNE, Carole-Anne, t.r., (RD)

Syndic et syndics adjoints

PARADIS, Jacques, t.r., syndic (RD)
BARRIÈRE-COUTURE, Ginette, t.r., syndic-adjoint (RD) (jusqu'au 31 mai 2007)
COUTURE, Carole, t.r., syndic adjoint (RD)
KEARNEY, Émile-André, t.r., syndic adjoint (RD)
LARIN, Daniel, t.r., syndic adjoint (MN)
GAGNON, Lucie, t.r., syndic adjoint (RD)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.,
Syndic correspondant (RO)
ROY, Diane, t.r., Syndic adjoint (RD)
ROY, Valérie, t.r. syndic correspondant (MN)
TOUPIN, Marielle, t.r., Syndic adjoint (RD)

* Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des professions

Employés et contractuels de l'OTRQ

Direction générale

CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm.A., directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée, adjointe administrative principale
RICARD, Suzanne, responsable de la comptabilité et du Tableau des membres
DUQUETTE, M^e Emmanuelle, adjointe à la direction générale

Direction de l'amélioration de l'exercice

BERGEVIN, Lise, t.r., directrice
MORIN, Julie, t.r., coordonnatrice de l'inspection professionnelle
RHEAULT, Jean-Philippe, coordonnateur des affaires professionnelles
POISSANT, Odette B., adjointe administrative à l'admission
BOURCIER, Johanne, adjointe administrative au développement professionnel
ANDERSON, Noëlla, adjointe administrative à l'amélioration de l'exercice

Inspecteurs

ROY, Francine, t.r. (RD)
LANGEVIN, Josée, t.r., inspecteur contractuelle (RO)
PRÉVOST, Pierre, t.r., inspecteur contractuel (MN)
ROUSSEL, Carole, t.r., inspecteur contractuelle (MN)
FORTIER, Denis, t.r. inspecteur contractuel (RO)

Chers collègues,

C'est avec plaisir, qu'à titre de président, je vous présente le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier 2007-2008, qui a débuté le 1^{er} avril 2007 et s'est terminé le 31 mars dernier.

À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez l'ampleur du travail accompli par les membres de comités et par le personnel du siège social, afin d'assurer la réussite de la mission de l'Ordre. Je remercie les membres du Conseil d'administration pour le sérieux de leur engagement et la sagesse de leurs décisions, dans le souci d'assurer à la population des services de haute qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie en favorisant, entre autres, le maintien des compétences et le perfectionnement des membres de l'Ordre. Je remercie aussi les membres de comités pour leur participation aux travaux de l'Ordre, ainsi que l'ensemble des employés du siège social pour leur support tout au long de cette année.

Amélioration de l'exercice et protection du public

Cette année, grâce à une subvention obtenue du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'Ordre a poursuivi le travail visant à faciliter l'intégration des personnes formées à l'étranger. Ces personnes formées à l'étranger peuvent maintenant faire, en ligne, une évaluation préliminaire de leur dossier afin de savoir si elles répondent aux exigences de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec en matière d'équivalence de diplôme et de formation. Une fois qu'elles ont terminé de remplir le formulaire d'évaluation, les résultats sont affichés ainsi que des recommandations pour la suite du processus de demande d'admission dans la profession.

Beaucoup d'efforts ont aussi été mis afin de développer la nouvelle politique de développement professionnel permanent. Cette politique prévoit un total de 30 heures de formation par période de 3 ans, dont minimalement 5 heures par année, pour tous les technologues en radiologie. L'Ordre travaille présentement à finaliser le portfolio que les membres pourront compléter en ligne. Une tournée régionale, pour expliquer la teneur de la politique de développement professionnel permanent, a été amorcée en septembre 2007 et va se poursuivre en septembre 2008. Le site Web de l'Ordre offre l'information aux membres concernant cette politique.

Dans le sens plus large d'une grande politique d'amélioration de l'exercice, le Bureau a adopté un nouveau processus d'inspection professionnelle. Ce processus, qui est en vigueur présentement, mise sur l'évaluation individuelle des compétences des membres par le biais aussi d'un portfolio. Les technologues en radiologie, dont les services d'imagerie médicale et de radio-oncologie pour lesquels ils travaillent sont inscrits au programme annuel d'inspection, devront fournir à l'Ordre les renseignements pertinents concernant leur portfolio. Les visites d'inspection générale sont maintenues mais en nombre moins important. Elles se feront parfois avec l'accompagnement d'experts dans les secteurs spécialisés de la profession.

Dans le cadre de sa mission de protection du public, l'Ordre des technologues en radiologie du Québec mène des actions et participe à des activités favorisant de meilleurs services à la population et la recherche de solutions qui permettent d'améliorer la sécurité des patients. C'est dans ce contexte que l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a collaboré avec l'Association de physiciens et des ingénieurs biomédicaux du Québec dans le cadre d'un projet de recherche sur le niveau des doses de radiations lors d'examens tomodensitométriques.

Les résultats de cette recherche, lorsqu'ils seront finalisés, permettront à l'Ordre de faire des recommandations aux membres au regard de l'application de protocoles d'examen.

Toujours sous le thème de la protection du public, le président de l'Ordre a donné deux entrevues à la presse écrite et a participé à une émission d'affaires publiques afin d'expliquer la position de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec au regard des échographies fœtales, à des fins de vidéos souvenirs et des risques potentiels pour l'enfant à naître qui y sont associés.

L'Ordre a aussi collaboré avec un chercheur de l'Agence régionale de Montréal dans un projet de recherche portant sur la présence au travail des professionnels de la santé en cas de pandémie de grippe aviaire.

Rehaussement de la pratique

L'éloignement de la population résidant dans le Grand Nord québécois occasionne parfois des difficultés au regard de l'accès à certains examens d'imagerie médicale. C'est pourquoi l'Ordre a collaboré avec le Collège des médecins et l'Association des radiologistes du Québec afin d'assurer à cette population d'avoir accès aux examens échographiques urgents. Les technologues en radiologie qui travaillent au centre de santé et de services sociaux Tulattavik en Ungava pourront réaliser l'examen échographique ciblé du patient et adresser un rapport préliminaire aux médecins du service de l'urgence, selon un protocole établi.

De plus, dans un souci d'amélioration de l'accessibilité de la population aux services d'échographie diagnostique, l'Ordre a soumis à l'Association des radiologistes du Québec, un projet de rehaussement de la pratique du technologue en radiologie, qui permettra de libérer le patient après avoir fait certains examens ciblés sans la présence du radiologiste, toutefois ce dernier demeure responsable de l'interprétation de l'examen.

Au regard de la pratique avancée, deux autres technologues en radiologie ont suivi la formation et ont obtenu leur autorisation pour effectuer le lavement baryté en double contraste.

Formation

Le dossier de formation universitaire continue d'évoluer et les membres du conseil d'administration ont résolu de développer un projet portant sur une formation de type Dec-Bac. Cette formation portera, notamment, sur certaines spécialités de la profession telles que l'échographie et la résonance magnétique, entre autres.

L'Ordre a aussi émis des commentaires lors de la consultation portant sur le projet de règlement modifiant le règlement sur le régime des études collégiales. Ces modifications permettraient, entre autres, de prolonger la période de formation initiale afin d'avoir plus de temps pour l'enseignement des spécialités.

Office des professions du Québec, Conseil interprofessionnel du Québec, Association canadienne des technologues en radiation médicale et autres organismes de la santé

Encore cette année, l'Ordre a participé activement aux activités et aux réunions organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec. Cette année, c'est sans contredit le dossier de la mobilité de la main d'œuvre entre le Québec et la France qui a retenu le plus notre attention. L'Ordre a répondu à l'invitation du Premier Ministre en participant à deux rencontres afin d'échanger sur le nouvel espace économique du Québec. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a été proactif dans ce dossier et a déjà entamé des discussions préliminaires avec son homologue français. De plus, l'Ordre a apporté sa collaboration et a soumis ses commentaires dans les différents dossiers de consultation du CIQ.

De la même façon, l'Ordre a collaboré avec l'Office des professions du Québec, à chaque fois qu'il a été sollicité. Nous avons, entre autres, participé aux réunions du comité portant sur l'intégration des technologues en électrophysiologie médicale.

Au niveau national, l'Ordre a maintenu ses relations avec l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, en participant aux réunions des représentants provinciaux et en assistant à l'assemblée générale et au congrès de cette association. Nous avons aussi débuté les discussions en vue d'un renouvellement de l'entente sur la mobilité de la main d'œuvre entre les provinces.

L'Ordre a accepté de participer à une collecte de données, d'envergure nationale, faite par l'Institut canadien d'information sur la santé. Pour ce faire, des représentants ont assisté à plusieurs réunions en vue d'établir la façon de faire cette collecte. C'est dans ce contexte que les technologues en radiologie du Québec ont été invités à fournir des renseignements au regard, entre autres, de l'année d'obtention de leur diplôme, de l'année de leur première inscription au Tableau des membres et des renseignements relatifs à leur domaine de pratique. Cette base de données, une fois complétée, permettra d'avoir un portrait juste de la profession tant au niveau provincial que national.

Des représentants de l'Ordre ont aussi participé au congrès de la Société nord américaine de radiologie (RSNA). Lors de ce congrès, l'Ordre a pu prendre connaissance de l'ensemble des nouveautés technologiques qui concerne la profession.

Communications avec les membres

Au chapitre des communications avec les membres, l'Ordre a choisi de favoriser l'utilisation de son site Web. Le site permet les transactions pour le renouvellement de la cotisation en ligne. D'ailleurs, cette année, il y a eu plus de 35% des membres qui ont choisi cette formule pour le renouvellement de la cotisation. Une section réservée aux membres et aux étudiants permet un accès sécurisé. C'est par le biais de cette section réservée que les membres du conseil d'administration peuvent prendre connaissance des dossiers inscrits à l'agenda des réunions administratives. C'est aussi à cet endroit que les membres pourront remplir leur portfolio.

La revue scientifique, quant à elle, continue d'être publiée 3 fois par année, mais son format a été révisé dans un souci d'économie.

Les membres du Bureau ont créé un nouveau comité de la relève, ce comité sera consultatif et l'avis des jeunes technologues sera sollicité dans les dossiers majeurs de l'Ordre. De plus, le président de ce comité sera nommé d'office au comité de développement professionnel permanent.

Voilà donc un résumé des actions de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec au regard de sa mission. Encore cette année, l'Ordre a réalisé l'ensemble des objectifs fixés par l'exercice de planification stratégique. Je vous invite à prendre connaissance des rapports des comités de l'Ordre pour constater de façon plus pointue l'ensemble des activités réalisées par l'Ordre au cours de l'exercice financier 2007-2008.

Richard Lessard, t.r.

Bureau

Le Bureau a tenu cinq réunions régulières. Le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Voici les principales résolutions adoptées lors de ces réunions.

Dossiers professionnels

- Développer une stratégie afin que la formation des futurs technologues en radiologie comporte un volet universitaire.
- Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.
- Adopter la politique de développement professionnel permanent.
- Adopter la création du comité du développement professionnel permanent.
- Adopter le nouveau programme de surveillance de l'exercice de la profession.
- Débuter les échanges sur la possibilité d'une collaboration mutuelle entre l'ACTRM et l'OTRQ afin d'élaborer un examen d'admission conjoint.
- Appuyer le projet de demande relative au centre collégial de transfert de technologie en imagerie numérique et médias interactifs du Cégep de Sainte-Foy.
- Adopter le principe du guide d'application de la politique du développement professionnel permanent.
- Adopter le Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement des membres de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.
- Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle.

Dossiers administratifs

- Élire les membres du comité administratif.
- Adopter la politique sur les documents et renseignements accessibles sans restriction de l'Ordre.
- Adopter les rapports annuels des comités.
- Déterminer que la date de l'examen d'admission sera le 1^{er} juin 2008 et que la prestation de serment sera le 13 juin 2008.
- Adopter le nouveau calendrier de préparation de la planification stratégique 2008-2012.
- Adopter la restructuration suite à l'évaluation de la réingénierie 2005-2008.
- Adopter la composition et le mandat du comité de la relève.
- Adopter la composition et le mandat du comité du développement professionnel permanent.
- Nommer les membres de comités pour l'année 2007-2008

Dossiers à caractère financier

- Adopter les prévisions budgétaires 2008-2009.
- Adopter le plan d'action 2007-2008 de la planification stratégique.
- Accepter les prévisions budgétaires révisées pour les exercices financiers 2007-2008 et 2008-2009.
- Assumer, à même le fonds LBDC, 50 % des coûts de formation pour chaque candidat inscrit au programme LBDC jusqu'à épuisement du fonds.
- Adopter le principe du plan triennal de redressement de la cotisation.

Comité administratif

Le comité administratif a tenu neuf réunions régulières et trois réunions extraordinaires. Le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions. Voici les principales résolutions :

Dossiers professionnels

- Accepter la formation en RCR offerte par la Fondation des maladies du cœur du Canada.
- Continuer les procédures judiciaires contre un fournisseur de l'Ordre.
- Obliger un membre à suivre et réussir des cours d'autoformation, de lire les normes de pratique et de fournir un rapport ou une réflexion entre 650 et 1000 mots, expliquant comment les normes de pratique peuvent corriger les lacunes identifiées par le comité d'inspection professionnelle et réaliser des tests d'autoévaluation pour chacun des chapitres d'un volume portant sur la radioprotection en radiodiagnostic.
- Obliger un membre à remettre à l'Ordre une attestation de réussite d'un programme de perfectionnement élaboré par son employeur, à suivre et réussir des cours d'autoformation et de lire les normes de pratique et de fournir un rapport ou une réflexion entre 650 et 1000 mots, expliquant comment les normes de pratique peuvent corriger les lacunes identifiées par le comité d'inspection professionnelle.
- Refuser deux demandes d'équivalence de diplôme et de formation.
- Appuyer la proposition de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec pour le projet sur les doses en TDM.
- Adopter le rapport du symposium en mammographie 2007.
- Renouveler l'autorisation spéciale d'un membre pour l'exercice 2008-2009.
- Accepter la soumission et le plan de formation en échographie pour les technologues du CSSS Tulattavik de l'Ungava.
- Adopter le programme transitoire de visites d'inspection pour 2007-2008.
- Ajouter la clinique radiologique de Gatineau au programme d'inspection 2007-2008.
- Adopter le programme de visites d'inspection pour 2008-2009.
- Adopter la liste des experts contractuels en radiodiagnostic.
- Appuyer le projet de cadre stratégique des services de l'agrément international de l'Association médicale canadienne.
- Accepter les 50 propositions identifiées dans les États généraux de la lutte pour le cancer.

Dossiers administratifs

- Accepter le formulaire sur la compréhension de la nature de l'entité soumis par le vérificateur externe.
- Accepter le formulaire sur la liste des procédures de contrôle soumis par le vérificateur externe.
- Accepter le formulaire sur la copie de la description des systèmes et contrôles internes soumis par le vérificateur externe.
- Adopter le thème et contenu du congrès annuel.
- Accepter la proposition de Dale Parizeau LM pour le renouvellement de l'assurance des employés pour 2008.
- Adopter le renouvellement du protocole d'entente avec Dale-Parizeau LM au sujet de l'assurance médicament de personne pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010.
- De tenir la deuxième séance d'examen d'admission le 1^{er} novembre 2008.
- Informer le CIQ de notre adhésion au protocole d'entente entre le directeur de l'État civil et le CIQ
- Accepter de renouveler l'entente sur l'assurance automobile et habitation 2008-2010 avec Dale-Parizeau LM.
- Déléguer deux représentants de l'Ordre au «First World Health Professions Conference on Regulation».
- Autoriser la signature du protocole d'entente avec l'ICIS.
- Souligner la contribution des conférenciers dans le cadre du symposium en mammographie.

Dossiers à caractère financier

- Adopter la proposition d'étalement des paiements de la compagnie MCK Impression.
- Adopter la proposition de consommateur de MCK Impression.
- Fixer les tarifs du guide de préparation à l'examen professionnel.
- Allouer une somme maximale de 2 500 \$ dans le répertoire 2008 du Groupe Carrières et professions pour faire la promotion de la profession.
- Accorder un budget initial de 5 000 \$ pour développer un concept visuel concernant le développement professionnel permanent.
- Adopter la demande de subvention au MSSS pour les symposiums en mammographie 2008 à 2010.
- Accepter la proposition de la firme Ergonet concernant le développement du logiciel pour le développement professionnel permanent.
- Accepter la proposition pour produire un vidéo en mammographie pour le symposium.

Alain Crompt, t.r., M.A.P., Adm. A

Inspection professionnelle

Nombre de réunions

Le comité d'inspection professionnelle s'est réuni à 10 reprises.

Programme d'inspection professionnelle

Des inspections professionnelles ont été effectuées en radiodiagnostic et en radio-oncologie.

L'inspection professionnelle a procédé au recrutement de plusieurs experts dans différents secteurs d'activités en radiodiagnostic pour assister les inspecteurs lors de leurs visites.

L'inspection professionnelle a poursuivi ses démarches afin que les technologues et les autorités concernées connaissent les normes de pratique et les appliquent.

Vérification

	Nombre
Membres visités	252
Formulaires ou questionnaires transmis aux membres, s'il y a lieu	115
Formulaires ou questionnaires retournés au comité d'inspection professionnelle, s'il y a lieu	105
Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite	18
Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu	11

Enquêtes

	Nombre
Membres ayant fait l'objet d'une enquête	0
Rapports d'enquête dressés	2

Recommandations du comité d'inspection professionnelle au Bureau d'obliger un membre à compléter avec succès

	Nombre
Un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	1
Un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Un stage et un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	1
Un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Décisions du Bureau

	Nombre
Approuvant, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0
Rejetant, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	2

Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic (en application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions)	0
--	---

Brigitte Boisselle, t.r., présidente

Syndic

	Nombre
Dossiers ouverts durant la période pour une enquête	12
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	18
Dossiers ouverts durant la période pour une demande d'information	4
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	2
Dossier(s) réglé(s) par la conciliation du syndic	Aucun
Dossier(s) demeurant ouvert(s) pour une enquête à la fin de la période	7
Dossier(s) demeurant ouvert(s) pour une demande d'information à la fin de la période	Aucun

	Nombre
Décision de porter plainte	Aucune
Décision de ne pas porter plainte	7

Jacques Paradis, t.r., syndic

Révision des plaintes

Le comité ne s'est pas réuni cette année, car aucun dossier ne lui a été soumis.

Francine Lussier, t.r., responsable

Discipline

Plaintes dont l'audience est complétée par le comité

Nature de la plainte	Nombre	
	portées par le syndic ou le syndic adjoint	portées par toute autre personne
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession	0	0

Décisions du comité

	Nombre
autorisant le retrait de la plainte	0
Rejetant la plainte	0
Acquittant l'intimé	0
Déclarant l'intimé coupable	0
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	0
Déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	0
Imposant une sanction	1

Sanctions imposées par le comité

Nature de la sanction	Nombre
Amende et paiement des frais et débours	1

Me Emmanuelle, Duquette, secrétaire

Examens

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à quatre (4) reprises.

Mises à jour des banques de questions

Les banques de questions sont maintenant informatisées à 100 %. Quelques nouvelles MES en médecine nucléaire, radiodiagnostic et radio-oncologie pour tenir compte de l'évolution de la technologie.

Centre de documentation

Investissement (2 000 \$) pour l'acquisition de nouveaux outils de références et d'un poste informatique de consultation des mises en situation.

Autres

Un guide de préparation à l'examen destiné aux candidats formés à l'étranger a été créé par l'OTRQ.

Le comité a recommandé l'embauche de nouveaux surveillants pour les examens organisés à Québec et Rimouski. Une clause d'engagement à préserver la confidentialité des examens sera exigée des candidats.

Permis de travail – statistiques

Examen de juin 2007	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	295	230	42	23
% de réussite provinciale	94	90	95	96
Nombre de permis émis	259	198	39	22

Examen de novembre 2007	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	37	30	4	3
% de réussite provinciale	62	70	50	67
Nombre de permis émis	25	21	2	2

Jean- Philippe Rheault, responsable

Révision des notes

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

Réalisations

À la suite de la session des examens d'admission à la profession offerts en juin 2007, treize candidats ont soumis une demande de révision de notes. Le comité a donc vérifié si des erreurs de calcul ou d'interprétation des réponses avaient pu influencer les résultats obtenus par ces candidats. À la lumière de cette révision, les membres du comité ont conclu que les résultats obtenus correspondaient exactement aux réponses fournies sur la feuille-réponse des candidats. Par conséquent, les résultats des candidats n'ont pas été modifiés et sont demeurés sous la note de passage.

À la suite de la session des examens d'admission à la profession offerte en novembre 2007, un candidat a demandé une révision de note. Après vérification, le comité a conclu que les résultats obtenus correspondaient aux réponses fournies sur la feuille-réponse du candidat. Ainsi, le résultat du candidat n'a pas été modifié.

Jean- Philippe Rheault, responsable

Formation continue

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à une reprise.

Activités de formation continue organisées par l'Ordre

	Nombre d'heures	Nombre de membres qui l'ont suivie
Gestion du système PACS	15h	40
Soins d'urgence en radiologie	15h	15
Perfectionnement-Soins d'urgence en radiologie	8h	0
Facteurs d'exposition, paramètres techniques et charte technique	10h	0
Contrôle de la qualité en radiodiagnostic	7h	0
Mammographie : techniques et difficultés	15h	0
Contrôle de qualité en mammographie et radioprotection	24h	62
Perfectionnement en mammographie	11h	60
Mieux vivre la transition du changement	7h	56

Tout savoir sur la bonne utilisation des médicaments les plus couramment employés en radiologie	7h	0
Communiquer et intervenir en relation d'aide (intervenant-patient)	7h	0
Tomodensitométrie-radio-oncologie	30h	0
Cours de formation à distance	45h	182
Congrès	7h	574
Séminaire en gestion	9h	45
Séminaire PACS	4h	71
Séminaire en éducation	4h	62

Juliana Arnoldo, t.r., responsable

Formation collégiale

Le comité ne s'est pas réuni cette année.

Marie-Claude Drouin, t.r., responsable

Équivalence de diplôme et de formation

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à trois (3) reprises.

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	0	0	0	0
Hors du Canada	13	22	2	3

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	27
---	----

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis

	Nombre				
	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	5	5	0	0	0
Hors du Canada	6	10	0	0	2

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec a été acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre

	Nombre	
	au Canada	hors du Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	0	0
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0
Autres	0	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'ordre

	Nombre	
	au Canada	hors du Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	0	0
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	10
Autres	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	17
--	----

Actions menées par l'Ordre en vue de faciliter la reconnaissance de l'équivalence de diplôme et de la formation

Grâce à un soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'Ordre a implanté un questionnaire Web pour aider les candidats formés à l'étranger à déterminer leurs chances de parvenir à franchir toutes les étapes d'admission à la profession.

Un guide de préparation à l'examen destiné aux candidats formés à l'étranger a également été élaboré par l'Ordre en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Ce guide vise à faciliter la compréhension de l'examen et du système de santé québécois.

L'Ordre n'a pas encore adopté de règlements permettant l'émission de permis sur permis, de permis spéciaux ou de permis restrictifs temporaires, car il négociera au cours de l'exercice 2008-2009 des ententes de mobilité professionnelle avec la France et les provinces canadiennes.

Jean-Philippe Rheault, responsable

Assurance responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits à la fin de la période et montant prévu de la garantie selon le moyen de garantie

Moyen de garantie	Nombre de membres	Montant prévu de la garantie	
		par sinistre	pour l'ensemble des sinistres
Contrat d'assurance collective facultative	4 452	1 000 000\$	2 000 000\$

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A, directeur général et secrétaire

Exercice illégal et usurpation de titre

Huit enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession ont été complétées. Aucune des enquêtes n'a mené à une poursuite pénale. Toutefois, des mises en garde ont été émises à certaines personnes.

Me Emmanuelle Duquette, responsable

Demandes de délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	275
acceptées	275
refusées	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	8
acceptées	8
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	2
acceptées	2
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec

	Nombre
reçues	0
acceptées	0
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Autres conditions et modalités de délivrance des permis

	Nombre
Candidats ayant satisfait aux autres conditions et modalités	285
Candidats ayant débuté le processus	7

	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Nombre de permis temporaire délivré en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	7	7	0	0
Nombre de permis temporaire délivré en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
Nombre de permis restrictif temporaire délivré fondé sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Nombre de permis restrictif temporaire délivré fondé sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Nombre de permis spécial délivré en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Renseignements généraux¹

Nombre de permis

En vigueur au début de l'année financière	4251
Délivrés au cours de cette année	387
Révoqués au cours de cette année	186
En vigueur à la fin de cette année	4452

Permis délivrés selon la catégorie

Catégorie de permis	Nombre
Permis régulier	381
Permis temporaire	6

Autorisations spéciales

	Nombre
accordées	1
renouvelées	3

Nombre de membres inscrits au tableau à la fin de la période	4452
--	------

Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon le sexe

	Nombre
Homme	683
Femme	3769

¹ L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *e* de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession. L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *p* de l'article 94 du Code des professions autorisant les membres de l'ordre à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions.

Membres inscrits au tableau à la fin de la période et montant de la cotisation annuelle et de la ou des cotisations supplémentaires, s'il y a lieu, selon la classe de membres établie aux fins de la cotisation

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres	Cotisation annuelle		Cotisations supplémentaires, s'il y a lieu	
		Montant	Date du versement (aaaa-mm-jj)	Montant	Date du versement (aaaa-mm-jj)
Membre régulier	4167	280,00\$	2007-04-01		
Membre gradué de juin	260	224,00\$	2007-06-15		
Membre gradué de novembre	25	112,00\$	2007-11-16		

Membres inscrits au tableau à la fin de la période détenant

	Nombre
un permis temporaire	10
un permis restrictif	S.O.
un permis restrictif temporaire	S.O.
un permis spécial	S.O.

Membres inscrits au tableau à la fin de la période détenant un permis selon la catégorie

Catégorie de permis	Nombre
Permis régulier	4438
Permis temporaire	10

Inscriptions au tableau

	Nombre
Total des inscriptions	4452
Premières inscriptions	336

Inscriptions au tableau avec limitation ou suspension

	Nombre
avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	4
avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Radiations du tableau selon le motif

Motif de la radiation	Nombre
Congé sabbatique	1
Maladie	1
Changement de province	11
Changer de domaine	7
Maternité	47
Refus bancaire	1
Reçu inscription en retard	14
Retour aux études	2
Retraite	50
Pas renouvelé son permis temporaire (OQLF)	1
Pas payé la totalité de sa cotisation (pas effectué le deuxième versement)	1
Aucune raison précisée à l'Ordre	50

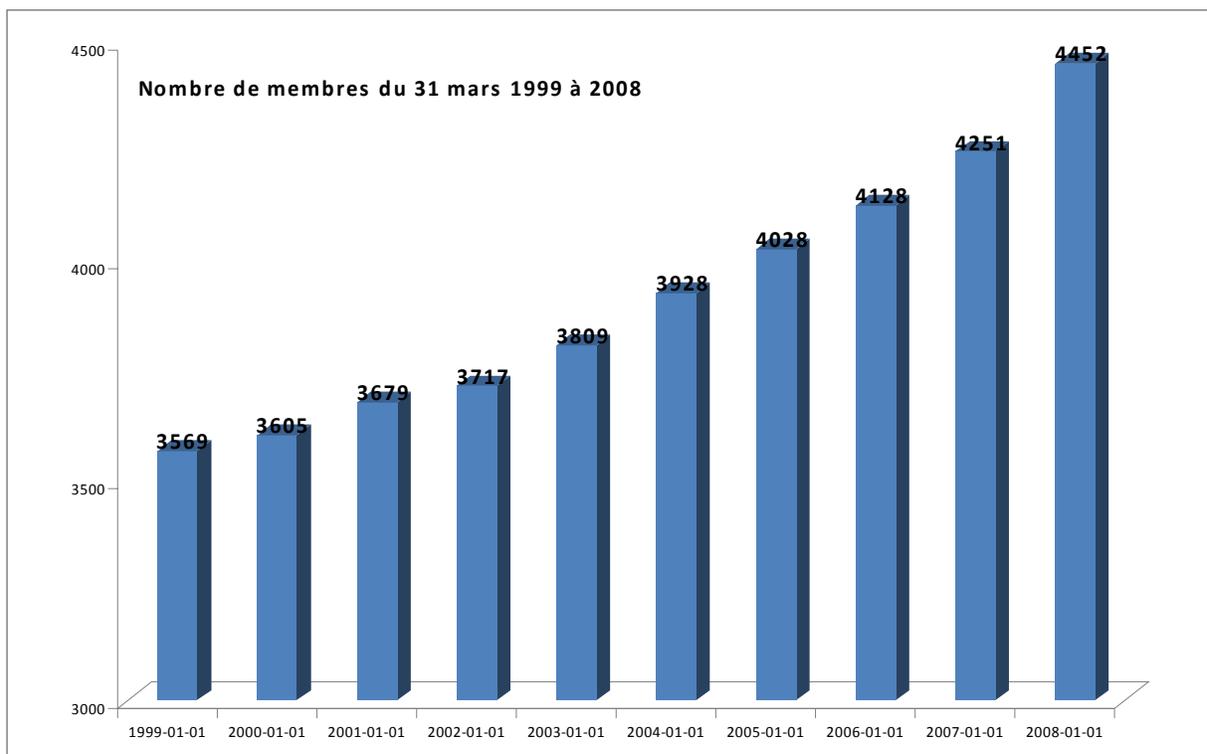
Suspensions ou révocations de permis selon la catégorie

Catégorie de permis	Nombre	
	Suspensions	Révocations
Permis régulier	0	0
Permis temporaire	1	0

Répartition régionale

01	Bas-Saint-Laurent	155	10	Nord-du-Québec	17
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	147	11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	59
03	Capitale-Nationale	571	12	Chaudière-Appalaches	204
04	Mauricie	159	13	Laval	192
05	Estrie	215	14	Lanaudière	164
06	Montréal	1428	15	Laurentides	207
07	Outaouais	156	16	Montérégie	555
08	Abitibi-Témiscamingue	69	17	Centre-du-Québec	75
09	Côte-Nord	58		Hors du Québec	21

Les membres de l'Ordre ont fixé la cotisation annuelle à 280 \$ pour l'année 2008. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2008.





Charbonneau, Mc Sween, Bonenfant

Société en nom collectif

Comptables agréés

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 805

Montréal (Québec)

H4N 3H5

Tél.: 514-381-2845

Fax: 514-381-4805

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration de
ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC** au **31 mars 2008** et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et le flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au **31 mars 2008** ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Charbonneau, Mc Sween, Bonenfant

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF DE COMPTABLES AGRÉÉS

Le 13 mai 2008



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONDENSÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008					2007
	Fonds d'administration générale	Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds stabilisation	Total	Total
PRODUITS						
Cotisations	1 228 640 \$	- \$	- \$	- \$	1 228 640 \$	1 142 805 \$
Inscriptions et admissions à la pratique	37 619	-	-	-	37 619	21 713
Examens et révisions	113 200	-	-	-	113 200	91 622
Formation continue	100 844	-	-	-	100 844	89 317
Congrès, colloques et symposiums	183 193	-	-	-	183 193	209 158
Publicité et revues	10 390	-	-	-	10 390	8 094
Placements	36 709	-	-	201	36 910	40 738
Autres	71 172	4 546	-	3 370	79 088	97 342
	1 781 767	4 546	-	3 571	1 789 884	1 700 789
CHARGES						
Secrétariat général et services administratifs	696 118	-	-	-	696 118	646 261
Direction de l'amélioration de l'exercice						
Inspection professionnelle	342 633	-	-	-	342 633	298 042
Formation continue	204 439	-	-	-	204 439	175 207
Admission à la profession	164 776	-	-	-	164 776	146 882
Congrès et colloques	269 206	-	-	-	269 206	281 395
Communications	160 299	-	-	-	160 299	170 392
Fonction disciplinaire						
Syndic, discipline et enquête	44 836	-	-	-	44 836	50 920
Autres	-	4 546	77	-	4 623	32 569
	1 882 307	4 546	77	-	1 886 930	1 801 668
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(100 540) \$	- \$	(77) \$	3 571 \$	(97 046) \$	(100 879) \$
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008					2007	
	FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		Fonds projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds stabilisation	Total	Total
	Investis en <u>immobilisation</u>	Non <u>affectés</u>					
SOLDE DES FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	219 444 \$	41 169 \$	4 202 \$	10 271 \$	5 782 \$	280 868 \$	381 747 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS							
SUR LES CHARGES	(76 537)	(24 003)	-	(77)	3 571	(97 046)	(100 879)
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (note 10)	27 506	(27 506)	-	-	-	-	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE							
(NOTE 10)	-	(3 370)	3 370	-	-	-	-
SOLDE DES FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	170 413 \$ =====	(13 710) \$ =====	7 572 \$ =====	10 194 \$ =====	9 353 \$ =====	183 822 \$ =====	280 868 \$ =====

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2008

	2008				2007	
	Fonds d'administration générale	Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds stabilisation	Total	Total
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	1 621 780 \$	- \$	- \$	- \$	1 621 780 \$	1 535 228 \$
Débiteurs (note 5)	39 082	-	-	-	39 082	62 793
Frais payés d'avance	82 913	-	-	-	82 913	83 466
Avances au fonds d'administration générale (note 10)	-	-	10 194	-	10 194	10 271
Avances au fonds projets spéciaux (note 10)	-	7 572	-	-	7 572	4 202
	1 743 775	7 572	10 194	-	1 761 541	1 695 960
PLACEMENTS (note 6)	-	-	-	9 353	9 353	5 782
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	170 413	-	-	-	170 413	219 444
AUTRES ACTIFS, au coût	6 739	-	-	-	6 739	5 063
	1 920 927 \$	7 572 \$	10 194 \$	9 353 \$	1 948 046 \$	1 926 249 \$
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Créiteurs (note 8)	405 045 \$	- \$	- \$	- \$	405 045 \$	405 865 \$
Produits perçus d'avance	1 276 617	-	-	-	1 276 617	1 141 370
Apports reportés (note 9)	64 796	-	-	-	64 796	83 673
Dû au fonds d'administration générale (note 10)	7 572	-	-	-	7 572	4 202
Dû au fonds LBDC (note 10)	10 194	-	-	-	10 194	10 271
	1 764 224	-	-	-	1 764 224	1 645 381
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
SOLDE DES FONDS						
Investis en immobilisations	170 413	-	-	-	170 413	219 444
Non affectés	(13 710)	-	-	-	(13 710)	41 169
Fonds projets spéciaux	-	7 572	-	-	7 572	4 202
Fonds LBDC	-	-	10 194	-	10 194	10 271
Fonds stabilisation	-	-	-	9 353	9 353	5 782
	156 703	7 572	10 194	9 353	183 822	280 868
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
	1 920 927 \$	7 572 \$	10 194 \$	9 353 \$	1 948 046 \$	1 926 249 \$
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

2008

2007

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(97 046) \$	(100 879) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation aux amortissements	<u>76 537</u>	<u>64 646</u>
	(20 509)	(36 233)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>139 814</u>	<u>81 462</u>
	<u>119 305</u>	<u>45 229</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	-	-
--	---	---

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations corporelles	(27 506)	(146 498)
Acquisitions de placements	(3 571)	(5 782)
Acquisitions – autres actifs	<u>(1 676)</u>	<u>(2 791)</u>
	<u>(32 753)</u>	<u>(155 071)</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (DIMINUTION)

	86 552	(109 842)
--	--------	-----------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

	<u>1 535 228</u>	<u>1 645 070</u>
--	------------------	------------------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE

	<u>1 621 780</u> \$	<u>1 535 228</u> \$
--	---------------------	---------------------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Encaisse	<u>1 621 780</u> \$	<u>1 535 228</u> \$
----------	---------------------	---------------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1 - FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORDRE

La Loi constitutive de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec est la Loi sur les technologues en radiologie. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec est un ordre professionnel dont la mission principale est la protection du public et le développement de la profession de technologues en radiologie.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilité par fonds

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans ce fonds.

Le fonds projets spéciaux est destiné à promouvoir l'avenir de la profession. Les charges afférentes aux projets spéciaux sont présentées dans ce fonds.

Le fonds LBDC est destiné à la recherche sur les lavements barytés double contraste. Les produits et les charges afférents à cette recherche sont présentés dans ce fonds

Le fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle a été créé au cours du dernier exercice financier afin de garantir la stabilité des primes futures. Il représente les montants rétrocédés par les assureurs du régime de même que les revenus de placement y afférant. Le fonds est géré par la société d'assurance : le taux de rendement accordé correspond au taux des obligations du Canada, diminué de 0,5%. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.

Constatation des apports

L'organisme utilise la méthode du report. Selon cette méthode, les apports (subventions et dons) grevés d'affectation sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2008

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Durée utile	4 ans
Système informatique de gestion	Durée utile	4 ans
Site web	Durée utile	4 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Encaisse, débiteurs, placements et créditeurs :

La valeur comptable de chaque élément de cette catégorie correspond approximativement à sa juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

3 - MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'organisme a appliqué, et ce de façon rétroactive sans redressement, les nouvelles recommandations de l'institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers suite à la publication des chapitres 3855 Instruments financiers, présentation, comptabilisation et évaluation, 3862 Instruments financiers, informations à fournir, 3863 Instruments financiers, présentation ainsi que 3865, couvertures.

4 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE

<i>DU FONDS DE ROULEMENTS</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>Variations</i>
Débiteurs	39 082 \$	62 793 \$	23 711 \$
Frais payés d'avance	82 913	83 466	553
Créditeurs	(405 045)	(405 865)	(820)
Produits reportés	(1 276 617)	(1 141 370)	135 247
Apports reportés	<u>(64 796)</u>	<u>(83 673)</u>	<u>(18 877)</u>
	(1 624 463) \$	(1 484 649) \$	139 814 \$
	=====	=====	=====

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2008

5 - DÉBITEURS	2008	2007
Intérêts courus	2 423 \$	2 174 \$
Ristournes à recevoir	16 184	14 774
Autres débiteurs	<u>20 475</u>	<u>45 845</u>
	39 082 \$	62 793 \$
	=====	=====

6 - PLACEMENTS	2008	2007
Fonds stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle La Capitale, portant intérêts au taux des obligations du Canada, diminué de 0.5%, terme 5 ans. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.	9 353 \$	5 782 \$
	=====	=====

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2008		2007	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	216 319 \$	168 723 \$	47 596 \$	47 736 \$
Ordinateur et logiciel	74 982	48 733	26 249	26 478
Système informatique de gestion	127 598	100 315	27 283	49 091
Site web	106 414	39 435	66 979	91 468
Améliorations locatives	<u>11 823</u>	<u>9 517</u>	<u>2 306</u>	<u>4 671</u>
	537 136 \$	366 723 \$	170 413 \$	219 444 \$
	=====	=====	=====	=====

La charge d'amortissement de l'exercice imputée aux frais d'administration est de 68 119 \$, 805 \$ à l'inspection professionnelle et 7 613 \$ à l'admission à la profession (55 948 \$, 1 610 \$ et 7 088 \$ respectivement en 2007).

8 - CRÉDITEURS	2008	2007
Fournisseurs	83 334 \$	143 486 \$
Taxes de vente	143 865	130 391
Salaires à payer	28 824	-
Cotisation d'assurance perçue d'avance	44 415	44 038
Contributions à l'Office des professions du Québec	<u>104 607</u>	<u>87 950</u>
	405 045 \$	405 865 \$
	=====	=====

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2008

9 - APPORTS REPORTÉS

2008

2007

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la formation aux symposiums, au soutien téléphonique, ainsi qu'à favoriser la reconnaissance de candidats étrangers. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants :

SOLDE D'OUVERTURE – formation	55 000 \$	55 000 \$
Subventions reçus concernant la formation	-	-
	55 000	55 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 000)	-
SOLDE DE CLÔTURE - formation	53 000	55 000
SOLDE D'OUVERTURE – soutien téléphonique	4 762	15 163
Subvention reçue concernant le soutien téléphonique	-	20 000
	4 762	35 163
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(4 546)	(30 401)
SOLDE DE CLÔTURE – soutien téléphonique	216	4 762
Subvention reçue concernant les symposiums en mammographie	-	72 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	-	(72 000)
	-	-
SOLDE D'OUVERTURE – candidat étranger	23 911	35 000
Subvention reçue concernant la reconnaissance de candidat étranger	40 000	24 000
	63 911	59 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(52 331)	(35 082)
SOLDE DE CLÔTURE – candidat étranger	11 580	23 911
	64 796 \$	83 673 \$
	=====	=====

10 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2008, le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a affecté un montant de 3 370 \$ à des fins de projets spéciaux. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'Ordre a procédé aux virements de 27 506 \$ du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour l'acquisition d'immobilisations.

Les avances et les dus interfonds ne portent pas intérêts.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2008

11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre est engagé en vertu de contrats de location, échéant le 30 juin 2015, pour la location de locaux administratifs pour un montant de 1 062 650 \$, compte non tenu de tout ajustement.

Les paiements minimums pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2009 - 150 184 \$	2010 - 147 117 \$	2011 - 140 104 \$
2012 - 147 117 \$	2013 - 147 117 \$	

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS, JUSTE VALEUR ET PREMIÈRE APPLICATION DES NOUVEAUX CHAPITRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements et les créditeurs. Sauf si indication du contraire, les justes valeurs de ces instruments financiers sont proches de leurs valeurs comptables. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas l'organisme à des risques significatifs de taux d'intérêt ou de crédit. En avril 2005, le conseil des normes comptables a publié de nouveaux chapitres du manuel sur les instruments financiers, les chapitres 3855 et 3861. Le chapitre 3855, instruments financiers-comptabilisation et évaluation, établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Le chapitre 3861, instruments financiers-informations à fournir et présentation, établit des normes sur le classement des instruments financiers dans les états financiers et sur les informations à fournir à leur égard l'organisme a adopté ces deux chapitres pour l'exercice clos le 31 mars 2007. Par suite de l'adoption de ces nouveaux chapitres, l'organisme a comptabilisée, aux actifs nets, un crédit sans effet sur la trésorerie pour tenir compte du changement touchant la comptabilisation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et évalués à la juste valeur plutôt qu'au coût au début de l'exercice considéré.

Renseignements supplémentaires sur les états financiers²

Revenus de l'état des résultats répartis, pour chaque fonds existant, selon les postes suivants :

	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Cotisations annuelles	1 228 640\$	1 228 640\$	1 142 805\$
Cotisations supplémentaires	0\$	0\$	0\$
Primes pour le régime collectif	0\$	0\$	0\$
Primes pour le fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle	0\$	0\$	0\$
Primes pour le fonds d'indemnisation	0\$	0\$	0\$
Frais reçus des candidats à l'exercice de la profession et à l'obtention d'un certificat de spécialiste et ceux relatifs à l'inscription au Tableau de même qu'aux demandes d'autorisations spéciales	150 819\$	150 819\$	113 335\$
Produits de la vente de documents	10 390\$	10 390\$	8 094\$
Frais reçus pour les activités de formation continue	284 037\$	284 037\$	29 847\$
Amendes	2 159\$	2 159\$	0\$
Revenus de placements	36 709\$	36 910\$	40 738\$
Autres revenus	69 013\$	76 929\$	97 342\$
Total des revenus	1 781 767\$	1 789 884\$	1 700 789\$

Dépenses de l'état des résultats réparties, pour chaque fonds existant, selon les activités suivantes :

	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Activités relatives à la délivrance de permis, de certificats de spécialiste et d'autorisations spéciales ainsi qu'à la reconnaissance de l'équivalence de diplôme, de la formation et des autres conditions et modalités aux fins de la délivrance d'un permis ou d'un certificat de spécialiste	164 619\$	164 619\$	146 687 \$
Activités du comité de la formation	157\$	157\$	195\$
Activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle	0\$	0\$	0\$
Activités relatives au fonds d'indemnisation	0\$	0\$	0\$
Activités relatives à l'inspection professionnelle	342 633\$	342 633\$	298 042\$
Activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire	473 645\$	473 645\$	456 602\$
Activités du syndic	44 487\$	44 487\$	49 130\$
Activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes	0\$	0\$	0\$
Activités du comité de révision	157\$	157\$	0\$

² La quote-part des frais d'administration générale, qui comprennent toutes les dépenses qui ne sont pas considérées comme des frais directs d'une activité est répartie dans les dépenses de chaque activité.

<i>(suite)</i>	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Activités du comité de discipline	192\$	192\$	1 790\$
Activités relatives à l'exercice illégal et à l'usurpation de titre réservé	0\$	0\$	0\$
Activités de communication	160 299\$	160 299\$	170 392\$
Autres activités	696 118\$	700 741\$	678 830\$
Total des dépenses	1 882 307\$	1 886 773\$	1 801 668\$

Excédent des revenus sur les dépenses ou déficit pour chaque fonds existant

	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Excédent des revenus sur les dépenses ou déficit	- 100 540\$	- 97 046\$	-100 879\$

État de l'évolution de l'actif (soldes de fonds ou surplus) pour chaque fonds existant

	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Solde d'ouverture	260 613\$	280 868\$	381 747\$
Corrections apportées, s'il y a lieu	- 3 370\$	0\$	0\$
Excédent ou déficit de l'exercice	- 100 540\$	- 97 046\$	- 100 879\$
Solde de fermeture	156 703\$	183 822\$	280 868\$

Bilan pour chaque fonds existant

	Fonds	Total	Total de l'année financière antérieure
	Administration générale		
Actif à court terme	1 743 775\$	1 761 541\$	1 695 960\$
Actif à long terme	170 413\$	179 766\$	225 226\$
Actif total	1 914 188\$	1 941 307\$	1 921 186\$
Passif à court terme	6 739\$	6 739\$	5 063\$
Passif à long terme	1 764 224\$	1 764 224\$	1 645 381\$
Total du passif	1 920 927\$	1 948 046\$	1 926 249\$



**Ordre des
Technologues en
Radiologie du
Québec**

6455, rue Jean-Talon, bureau 401
Saint-Léonard QC H1S 3E8

514-351-0052 ou 1-800-361-8759
www.otrq.qc.ca